



Objectifs :

L'intégration d'élèves dans le cycle collège de l'enseignement agricole permet de les préparer à une poursuite d'études vers des filières professionnelles ou technologiques (proposées ou non par le LEGTPA)

Débouchés :

- Poursuite d'études après la 3^{ème} :
 - Seconde Professionnelle
 - Certificat d'Aptitudes Professionnelles (C.A.P.)
 - Brevet Professionnel Agricole (B.P.A.)
 - Passage en 2^{nde} GT envisageable à l'issue de la 3^{ème} si le niveau de l'élève le permet.

Organisation de la formation :

29 heures de cours sur 32 semaines

3 semaines de stages collectifs :

- 1 semaine d'accueil
- 1 semaine projet (1 à 3 projets/an)
- 1 semaine d'éducation à la santé et à la sexualité

1 semaine de stage en milieu professionnel

Conditions d'admission :

- Etre issu d'une classe de 4^{ème}
- Décision d'orientation du chef d'établissement d'origine
- Entretien avec le chef d'établissement ou son adjoint

Structure de la formation :

11 h Enseignements généraux

6 h Vie sociale et culturelle

12 h Technologies, sciences, découverte de la vie professionnelle et des métiers

Langue vivante (Anglais, Allemand)

Soit 29 h de cours par semaine dont :

- 3 h d'activités pluridisciplinaires : Sciences humaines
- 3 h d'activités pluridisciplinaires : Sciences

Atouts de la formation

Classe à petit effectif

Temps d'intégration en
début de formation

Suivi individualisé

Temps pour construction
du projet d'orientation



LEGTPA

270 Avenue de Lattre de Tassigny

88500 MIRECOURT

Tél. 03 29 37 80 30 - Fax. 03 29 37 80 31

E-mail : legta.mirecourt@educagri.fr

Région Lorraine
Alsace

Champagne-Ardenne